

La notion d'ajustement : motivations et application au champ des reformulations

Blandine PENNEC
Université de Perpignan

La langue n'est pas un code, en ce sens qu'il n'existe pas de rapport bi-univoque entre les signes et leurs référents extralinguistiques. Il existe, en somme, du jeu dans la langue, et c'est la raison pour laquelle la mise en mots de nos représentations mentales n'est pas toujours aisée, et la communication souvent mise à mal.

De fait, le terme d'ajustement se trouve employé chez Antoine Culioli pour décrire l'ensemble des processus permettant aux énonciateurs de rendre leurs formulations plus en adéquation avec la réalité décrite, et plus compréhensibles par l'autre.

Plus précisément, selon Culioli (1999b : 91), « la relation entre sujets énonciateurs entraîne un ajustement complexe, parce que nous ne fonctionnons pas comme des machines pré-réglées et synchronisées, qui auraient en commun un stock de représentations fixes. Bref, il n'y a ni pré-réglage, ni harmonie pré-établie. Cela signifie que nous nous accordons, nous nous ajustons les uns aux autres pour que nos représentations subjectives soient à portée d'autrui ».

Chez Culioli, le terme d'ajustement est souvent utilisé conjointement à celui d' « intersubjectif », et s'applique, autrement dit, à la relation d'intercompréhension entre les énonciateurs. Ce terme d' « intersubjectivité » méritera que l'on s'y arrête afin de mieux le caractériser. Il semble en outre que la notion d'ajustement soit applicable, soit dans ce champ de l'intersubjectivité, soit en dehors de

ce champ. En effet, toujours selon Culioli, le langage « sert à nous réguler, par rapport à autrui et par rapport à nous-mêmes » (2002 : 196).

Dans cette étude, nous nous proposons tout d'abord d'examiner les raisons conduisant à de tels ajustements, pour ensuite nous concentrer sur un champ d'application précis : celui des reformulations. Ces dernières constituent l'une des manifestations possibles de l'ajustement. Une reformulation peut en effet se définir comme le retour d'un énonciateur sur une première formulation, afin d'en modifier un aspect. Il s'agit donc d'un processus de réélaboration. Ces réélaborations peuvent être employées à des fins d'ajustement, que cet ajustement s'inscrive à l'intérieur ou en dehors du champ inter-sujets. C'est ce que cette étude tâchera de montrer, en cherchant à relier les plans énonciatif et pragmatique.

1. Examen des raisons conduisant à ajuster son propos

Les énonciateurs, lors de la construction de leurs propos, se trouvent fréquemment confrontés à des « non coïncidences du dire ». La référence à ces non-coïncidences se trouve dans le discours d'Antoine Culioli lui-même (2002 : 34), et figure en outre dans les travaux de Jacqueline Authier-Revuz (1993 : 240).

Si nous reprenons la classification de cette linguiste, trois types de non-coïncidences du dire nous paraissent ici pertinents :

- les non-coïncidences entre les mots et les choses, lorsque l'énonciateur rencontre un défaut au niveau de la nomination ;
- les non-coïncidences interlocutives, qui concernent le rapport entre les coénonciateurs ;
- les non-coïncidences des mots à eux-mêmes, lorsqu'ils sont affectés d'autres sens ou d'autres mots (par, notamment, le jeu de l'homonymie et de la polysémie).

Le premier type de non coïncidences donne lieu à des ajustements que l'on peut schématiquement situer hors du champ intersubjectif, car c'est l'adéquation entre signifiants et signifiés qui est prioritairement en question. La deuxième catégorie relève de l'ajustement intersubjectif, car ce sont des questions de compréhension qui sont en jeu. Le troisième type de non coïncidences, lui, constitue vraisemblablement un cas intermédiaire, car il est à la fois question de nomination et d'intercompréhension. Examinons plus en détail ces catégories :

1.1. Lorsque l'on se situe hors du champ intersubjectif, autrement dit dans la première catégorie de non-coïncidences du dire, ce qui est en question est l'ajustement du discours et de la pensée, ou encore du discours et de la réalité extralinguistique. Il est en effet fréquent que des énonciateurs emploient des termes ne correspondant pas exactement aux objets décrits, cela se produisant surtout à l'oral, qui ne laisse pas à l'énonciateur beaucoup de temps pour sélectionner les termes qu'il emploie. L'oral se caractérise ainsi comme un univers langagier dans lequel les formulations sont bien souvent imparfaites. Ceci est dû aux « contraintes du direct » imposées par les situations de communication à l'oral.

Il arrive également que la pensée se précise au fur et à mesure qu'elle s'énonce. De fait, il n'est pas rare de trouver, même à l'écrit, des ajustements permettant un travail sur la nomination, un travail d'approche de certains référents par touches successives.

1.2. Lorsque l'on se situe maintenant à l'intérieur du champ intersubjectif, autrement dit dans la deuxième catégorie de non coïncidences du dire, ce qui est en question est l'ajustement des représentations et formulations des coénonciateurs.

Rappelons, à titre parenthétique, que la notion d'intersubjectivité est au cœur de la philosophie herméneutique. Elle est notamment présente dans les travaux de Gadamer (1996), dans son ouvrage *Vérité et Méthod*. Selon l'auteur, le Soi arrive avec son propre vécu et son propre bagage (intellectuel, culturel, psychologique et social) et manifeste une adaptation au bagage de l'Autre. Il se produit ainsi une « fusion des horizons ».

Cette adaptation à l'Autre, et donc cette intersubjectivité, peuvent par ailleurs être reliées à ce que Mikhaïl Bakhtine qualifie de dialogisme actif¹. Selon l'auteur, tout discours prononcé par un énonciateur prend en compte le registre de langue du coénonciateur. Par ailleurs, l'énonciateur ne cesse d'anticiper les réactions et / ou les objections de ce co-énonciateur, et s'adapte afin de transmettre au mieux le message, dans le but de convaincre ce coénonciateur.

Plusieurs raisons donnent lieu à des ajustements intersubjectifs :

1.2.1. La première peut tenir à la dissymétrie des connaissances encyclopédiques, ou encore des registres de langue des énonciateurs.

1.2.2. Une seconde raison tient aux connotations que l'on attache aux termes employés, connotations qui, par définition, ne sont pas partagées par tous. Les connotations sont en effet des éléments de sens qui se greffent de façon instable sur les propriétés physico-culturelles

1. Voir Todorov (1981).

partagées par les énonciateurs. De fait, elles peuvent donner lieu à des problèmes d'intercompréhension.

1.2.3. Un autre obstacle à la compréhension peut être lié à l'emploi de formulations implicites, et à la présence de sous-entendus notamment. Ces messages seconds n'étant pas formellement inscrits dans les énoncés, leur reconnaissance est en conséquence fluctuante et ils peuvent constituer une source de malentendus.

1.2.4. Rappelons en outre la possibilité de s'exprimer de façon métaphorique, constituant un autre jeu sur le langage, pouvant lui aussi donner lieu à des problèmes de décryptage, et donc de compréhension.

1.2.5. Une autre source de confusions, et donc de non-coïncidences possibles est liée à l'ensemble des actes de langage que l'on qualifie de « dérivé ».

1.2.6. Rappelons qu'un acte de langage peut se définir comme un moyen mis en œuvre par un locuteur afin d'agir sur son environnement par les mots : il peut notamment s'agir d'inciter, informer, demander, convaincre. Certains actes de langage peuvent prendre une forme indirecte. Ils peuvent notamment être attachés à des phrases affirmatives alors qu'ils servent à exprimer des requêtes par exemple. En ce cas, l'identification de l'acte de langage conditionne l'identification du message, au-delà de la compréhension de son contenu propositionnel. Il en va ainsi avec un énoncé tel que *It's cold here* (« Il fait froid ici ») qui, selon le cas, peut constituer une demande pour monter le chauffage ou une simple description.

Il va de soi que les actes dérivés ne sont pas toujours perçus par l'interlocuteur, et sont donc une source fréquente de malentendus.

Nous venons donc d'examiner les deux premiers types de non coïncidences pouvant donner lieu à des ajustements, sachant que les ajustements en question se situent soit hors du champ inter-sujets, soit à l'intérieur de ce champ.

1.3. Dans le troisième cas de figure cité plus haut, celui des non coïncidences des mots à eux-mêmes, nous avons affaire à un point de jonction entre les problématiques situées hors du champ intersubjectif et celles qui en relèvent pleinement. Dans ce domaine, on rencontre notamment des questions de polysémie et d'homonymie.

1.3.1. Rappelons qu'en raison d'un fonctionnement reposant sur une économie de moyens, la langue comporte un grand nombre de termes polysémiques. Cela signifie qu'à un terme correspondent plusieurs acceptions, dont la bonne est supposée pouvoir être sélectionnée grâce au contexte, qu'il soit verbal ou situationnel. Parfois, le contexte n'est

pas suffisant pour désambiguïser, et l'énonciateur choisit alors de clarifier l'acception qui est convoquée dans son discours. Un exemple de terme polysémique est celui de *study*, désignant à la fois une étude et un bureau.

1.3.2. L'homonymie, quant à elle, se rapproche en apparence de la polysémie, mais doit en être distinguée : il s'agit d'un phénomène caractérisant des mots radicalement distincts, mais dont la forme est « accidentellement la même » (Victorri et Fuchs 1996). Ainsi, en anglais, nous pouvons citer le terme *bark* (« aboiement ») et *bark* (« écorce de l'arbre »), qui sont totalement distincts.

Afin de délimiter la polysémie et l'homonymie, il est ainsi possible de présenter la polysémie comme la caractéristique d'une unité lexicale pouvant être associée à plusieurs sèmes (faisceaux de traits sémantiques) possédant au moins un sème (trait) commun. Par contraste, l'homonymie se caractérise par des sens radicalement différents, les sèmes correspondants ayant cette fois une intersection vide.

1.4. Un autre type de difficultés est lié aux termes ou expressions dont le contenu marque explicitement le flou, le vague, l'approximation ou encore l'imprécision.

Ainsi, pour reprendre un exemple cité par Victorri et Fuchs (1996 : 21), nous pouvons considérer le flou attaché à l'expression *un moment*. Il en va de même, en langue anglaise, pour une expression telle que *a while*.

Nous retrouvons exactement le même phénomène en anglais et en français, à savoir une variation possible concernant la durée évoquée.

Remarquons que ces questions de polysémie, d'homonymie et de vague, initialement liées à la nomination, peuvent bien entendu avoir des conséquences immédiates sur la compréhension.

1.5. Ce rapide tour d'horizon des différentes caractéristiques éloignant la langue d'un code nous permet de mesurer les obstacles susceptibles de se dresser, soit lors des opérations de formulation, soit entre les énonciateurs, et menaçant sans cesse l'intercompréhension. Cette dernière est en conséquence fragile, non acquise et reste toujours à négocier. Il s'agit là toutefois du « prix à payer », de la contrepartie inhérente à la richesse de la langue, qui permet par ailleurs à chaque énonciateur d'y greffer sa subjectivité, et d'opérer une véritable utilisation personnelle du système qu'elle constitue.

Lorsqu'elle est mise en péril, il est alors possible d'ajuster son propos, de négocier le sens, et c'est maintenant un certain type de procédés offrant cette possibilité qui va être examiné. Nous allons en effet étudier un champ particulier de l'ajustement : celui des reformulations.

1.6. Commençons par une rapide caractérisation générale des reformulations. Le terme « reformulation » se comprend comme le retour d'un énonciateur sur une première formulation, afin d'en modifier un aspect. De fait, les reformulations se situent dans le champ du métalangage, défini comme le langage réflexif. L'énonciateur qui décèle une non-coïncidence du dire a en effet procédé à une « lecture-écoute » de son énoncé, c'est-à-dire à un retour réflexif sur son énonciation. On notera que le métalangage correspond précisément à cette capacité du langage à ne pas se limiter à représenter le monde qui nous entoure, mais à se prendre lui-même comme objet.

La reformulation se présente ainsi comme une forme d'ajustement² : elle permet de « dire plus justement », et éventuellement de mieux se faire comprendre.

Parmi les reformulations, on distingue deux grandes catégories, mises en évidences par Roulet (1987), à la suite des travaux de Gülich et Kotschi (1983) :

- *la reformulation paraphrastique* met en relation deux segments globalement équivalents. La réélaboration opérée permet donc un ajustement formel du premier segment ;
- *la reformulation non paraphrastique*, en revanche, permet un ajustement, non plus de la forme, mais du contenu du premier segment. Il y a donc une remise en question de ce premier segment au profit d'un second, qui est donné à retenir.

De façon schématique, il est possible d'associer les reformulations modifiant le contenu même du message (afin de le rectifier) à des ajustements situés hors du champ inter-sujets. Les reformulations supposées ne modifiant que la forme du message, pour leur part, correspondent à des ajustements intersubjectifs (ainsi qu'aux cas intermédiaires décrits plus haut). En effet, si seule la forme est modifiée, c'est pour mieux transmettre le même message, et donc pour mieux se faire comprendre.

2. Précisons bien que les formes de l'ajustement ne se limitent pas aux seules reformulations : ces dernières en constituent néanmoins une manifestation.

2. Les reformulations permettant d'effectuer des ajustements en dehors du champ inter-sujets

Il importe tout d'abord de préciser que les reformulations décrites comme étant hors de ce champ inter-sujets ne le sont jamais totalement, dans la mesure où nous communiquons toujours pour transmettre un message à autrui. Disons, en tout cas, que les reformulations examinées ici s'attachent avant tout à résoudre un problème lié à la nomination ou au contenu référentiel, et non un problème coénonciatif.

Les reformulations en question sont en fait des reformulations correctrices. L'énonciateur, conscient d'un défaut dans sa première formulation, fournit un ajustement de son contenu. Un certain nombre de marqueurs ou locutions permettent d'introduire ce type de reformulations, parmi lesquelles nous pouvons notamment citer *or rather*, *or at least*, *in fact*, ou *well*. À chaque fois, les ajustements opérés sont de nature différente, corrélativement au sémantisme des introducteurs employés. Avant d'examiner le type d'ajustement introduit par *or rather*, rappelons au préalable que nous considérons les reformulations comme l'un des nombreux procédés permettant d'effectuer des ajustements. Les reformulations constitueraient donc une catégorie hyponymique de l'ajustement.

2.1. L'ajustement employant 'or rather' : une question d'alternative

La locution *or rather* marque ce que l'on peut qualifier d'« alternative préférentielle ». Cette opération tient à la présence du marqueur *or*, qui signale fondamentalement une altérité³, et à celle de *rather*, qui indique la sélection d'un élément au détriment d'un autre. Autrement dit, la locution annonce que le second segment est préféré au premier, mais sans expliciter le motif de cet ajustement. Il apparaît toutefois à la lecture des exemples. Précisons que l'ajustement est à chaque fois souligné en gras, tandis que le segment source est souligné d'un trait simple. L'introducteur de l'ajustement, lui, est encadré.

Examinons l'exemple (1)⁴ :

3. Cette valeur coïncide avec son étymologie, car *or* est un dérivé de *other*, ainsi que l'indique le *Chambers Dictionary of Etymology*, p. 732.

4. Les traductions sont proposées par l'auteur de l'article.

- (1) The drama did not merely reflect, but reinforced something like a political public opinion – or rather opinions – despite the variable but ever present censorship⁵.

FLOB G3468

L'ajustement, qui consiste à ajouter la marque du pluriel au terme *opinion*, est donc d'ordre quantitatif car c'est la catégorie du nombre qui fait ici l'objet d'une réélaboration.

On observe également des ajouts d'ordre qualitatif, comme en (2) par exemple :

- (2) It does indeed cover one part of the semantic difference between “language” and “speech” : or rather to be more precise, between “language” as construed as a count noun and “speech” understood as referring to the product, rather than the process, of speaking⁶.

FLOB J32189

L'ajustement consiste à reprendre deux termes déjà employés (*language* et *speech*) et à leur ajouter chacun une qualification : on pourrait donc ici parler d'un ajout d'ordre qualitatif.

Dans ces deux exemples, la co-existence des segments est possible. Mais dans d'autres énoncés, en revanche, ce n'est plus le cas, l'ajustement venant totalement contredire le premier segment. Il en va ainsi en (3) :

- (3) It was on that crazy day that we first met on the train! Or rather off a train⁷.

FLOB P 1957

Nous pourrions ici parler, non plus d'ajout, mais de réélaboration d'ordre qualitatif car, contrairement à ce que l'on observait en (2), les segments sont mutuellement exclusifs.

Il en irait de même en :

-
5. « La pièce non seulement reflétait, mais renforçait quelque chose comme une opinion publique politique, ou plutôt des opinions, en dépit de la fluctuante, mais omni-présente censure. »
6. « Cela couvre en effet une partie de la différence sémantique entre *langue* et *discours* : ou plutôt, pour être plus précis, entre “langue” en tant que nom comptable et “discours” compris comme référant au produit, plutôt qu'au processus de parole. »
7. « C'est lors de ce jour complètement fou que nous nous sommes rencontrés dans le train. Ou plutôt à l'extérieur d'un train. »

- (4) Every few months, Victor, or rather the company that employed him, put out the first issue of a magazine devoted to some sure-fire subject⁸.

FLOB K2124

Cette fois encore, l'ajustement modifie le premier référent dans sa nature, ce qui implique que le second segment soit donné à retenir au lieu du premier.

Il est donc manifeste que l'ajustement peut être opéré pour des motifs bien différents (ajout quantitatif, ajout qualitatif ou réélaboration qualitative) bien que ces motifs ne soient pas explicités par l'introducteur. Envisageons maintenant des cas de figure dans lesquels la nature de l'ajustement est conditionnée par le sémantisme de l'introducteur.

2.2. L'ajustement employant 'or at least' : un ajustement par la minoration

La locution *or at least* est constituée du marqueur d'altérité *or* et de la locution adverbiale *at least*, qui annonce des informations moins radicales que les précédentes.

De fait, leur association signale systématiquement une alternative minorante. Cette opération se retrouve dans l'exemple (5) notamment :

- (5) Minnie began to fret that Fred was lacking direction, that he needed a job or at least something to do⁹.

FLOB G1843

Dans cet exemple, le second segment réfère à un contenu volontairement plus vague que le premier. Remarquons qu'il serait en ce cas possible de parler d'ajustement large.

Dans d'autres exemples, le second segment réfère à un sous-ensemble du premier, comme en (6), où l'on passe de *the villagers* à *the men*. On pourrait en ce cas parler d'ajustement étroit :

8. « Régulièrement, Victor, ou plutôt la compagnie qui l'employait, publiait le premier numéro d'un magazine dédié à quelque sujet infaillible. »
 9. « Minnie commença à se faire du mauvais sang relativement au fait que Fred manquait d'objectifs, qu'il avait besoin d'un emploi ou, du moins, de quelque chose à faire. »

- (6) The few villagers who can grasp the idea of choosing to have only one child consider it grossly immoral. Or at least the men do; some women (and hopefully) are more ambivalent on this matter¹⁰.

FLOB E22149

Dans tous les cas, un ajustement introduit par *or at least* ne remet pas totalement en cause le premier segment. Il permet de dire le minimum dont on est sûr, ce qui n'implique pas que la première formulation soit incorrecte.

Un ajustement peut également être opéré afin de viser une plus grande adéquation aux faits, et c'est ce que l'on observe notamment dans le cas d'emploi de *in fact*. Cette fois encore, le type d'ajustement est conditionné par le sémantisme même de l'introducteur.

2.3. '*In fact*' : l'ajustement visant une plus grande adéquation aux faits

In fact est en effet une locution composée de la préposition *in*, trace d'une opération d'inclusion, et du terme *fact*, qui réfère littéralement aux faits.

Le segment introduit peut, de ce fait, être interprété comme le fruit d'un recentrage sur les faits, sur la réalité.

Plusieurs cas de figure sont possibles, dont voici les deux principaux :

- L'ajustement peut tout d'abord consister en une précision :

- (7) Yes, the school groups, I mean, they could operate more. *In fact*, we could have, instead of having one person talking, it could be a group¹¹.

BNC – Amnesty International Meeting

Ici, le premier segment apporte une considération vague, tandis que le second l'ajuste en décrivant la situation de façon plus précise.

10. « Les quelques villageois qui entrevoient l'idée de n'avoir qu'un seul enfant considèrent cela comme étant totalement immoral. Ou, du moins, c'est la réaction des hommes ; un certain nombre de femmes (et heureusement !) sont moins catégoriques sur le sujet. »

11. « Oui, les groupes d'écoles. J' veux dire, ils pourraient agir davantage. En fait, on pourrait avoir, à la place d'une personne à prendre la parole, ce pourrait être un groupe. »

- L'ajustement, peut également consister en une rectification, comme en (8) :

(8) The images show a bombed clinic in Birmingham, Alabama. The ad is false. In fact, it is not false but it is misleading because the pictures are of a clinic bombing that happened nearly seven years ago¹².

BBC- 26-04-05

L'ajustement débute par une négation explicite de la relation prédicative précédemment validée (<*the ad - be false*>). Il explicite donc une non-coïncidence entre le dire et la réalité. L'ajustement permet ensuite de proposer une nouvelle qualification (*misleading*), jugée plus adéquate. Cette dernière remet totalement en question le segment qui précède.

Les deux cas de figure examinés résultent toutefois d'une logique commune : l'ajustement consiste à chaque fois en un recentrage sur les faits.

2.4. 'Well' : l'ajustement, suite à un temps de « lecture-écoute »

Well, outre son rôle d'adverbe, peut jouer le rôle de marqueur de discours. En ce cas, sa valeur sémantique est moindre. Il fonctionne, en apparence, comme un tic de langage permettant de combler les hésitations de l'énonciateur, ou de débiter un tour de parole (ce que l'on appelle un embrayeur d'intervention en pragmatique). Après examen, et à la lecture des travaux de Schiffrin (1987) notamment, ses emplois se révèlent plus complexes. *Well* permet notamment de signaler un obstacle rencontré au cours de l'énonciation. De fait, il peut introduire un ajustement, ainsi qu'on l'observe dans les exemples ci-dessous :

- (9) "The Prince was on a dahabeeyah last night coming back from Kaurak and someone fell overboard."
 "A woman ?"
 McPhee nodded

12. « Les images montrent une clinique bombardée à Birmingham, en Alabama. L'encart est mensonger. En fait, il n'est pas mensonger, mais il est trompeur, étant donné que les images concernent un bombardement de clinique qui eut lieu près de sept ans auparavant. »

“As soon as we got the report we suspected – well, we knew, I suppose.”¹³

FLOB L09135

Le second segment (*we knew*) entraîne une mise à l'écart du premier (*we suspected*) car cette première formulation n'a pas fourni les plus forts renseignements possibles concernant la situation (l'énonciateur n'a pas dit tout ce qu'il pensait être vrai). Le second segment permet alors d'en dire plus, ce qui rend le premier insuffisant. D'où la lecture d'un ajustement.

Comme les segments font intervenir des notions différentes (*suspect* et *know*), l'ajustement est d'ordre qualitatif. On remarque toutefois que ces notions ne sont pas foncièrement antithétiques. Ainsi, si l'on considère le domaine notionnel relatif au savoir, cet énoncé ferait passer d'une occurrence-frontière (*suspect*) à l'intérieur du domaine (*know*).

Le rapport entre les segments est-il à chaque fois du même ordre ? Examinons cet autre exemple :

- (10) Their ringmaster, so designated by the Eye for his superlative combination of Celtic ambition and guile, was Cledwyn Horsfall, famous economist, famous writer and famous publicist – well, famous up to a point¹⁴.

FLOB K1333

Cette fois, le premier segment a fourni une information trop forte (ce que signale *up to a point*) sur le sujet. L'ajustement est rendu perceptible par la reprise d'un terme (*famous*) dans le second segment, où sa modalisation (*up to a point*) permet de reconsidérer le contenu du premier segment.

La reprise de la qualification employée dans le premier segment (*famous*) tend à montrer que l'ajustement est, cette fois encore, d'ordre qualitatif. L'énonciateur reconsidère en fait le degré attribuable à cette qualité : on passe ainsi d'une simple attribution de

-
13. « – Le prince se trouvait à bord d'un dahabeeyah la nuit dernière, de retour de Kaurak lorsque quelqu'un tomba par-dessus bord.
– Une femme ?
– Dès que nous avons reçu le rapport nous l'avons suspecté- enfin, nous l'avons compris, je pense. »
14. « Leur Monsieur Loyal, tel qu'il a été dénommé par le détective pour sa combinaison hors du commun d'ambition celtique et de ruse, était Cledwyn Horsfall, un économiste de renom, écrivain de renom et journaliste renommé – enfin, renommé jusqu'à un certain point. »

propriété (*famous*) à une modalisation sur le degré de cette propriété (*up to a point*). L'ajustement est donc effectivement d'ordre qualitatif.

D'après ces exemples, l'ajustement peut être opéré pour deux types de raisons antithétiques :

- soit le premier segment en dit trop (cf. (10) ci-dessus),
- soit il n'en dit pas assez (cf. (9) cité plus haut).

Quoi qu'il en soit, lorsqu'il est introduit par *well*, l'ajustement peut être considéré comme le fruit d'un regard réflexif sur un premier énoncé. *Well*, marquant une pause, matérialise en effet une non-coïncidence de l'énonciation avec la réalité. L'ajustement en question semble donc, plus que toute autre, résulter d'un temps de « lecture-écoute » et de ré-organisation. Le temps d'arrêt traduit en effet un obstacle, rencontré lors du travail de formulation.

Il ressort de cette partie que les ajustements hors champ inter-sujets visent une amélioration du contenu, qu'il s'agisse de le préciser, de le modifier partiellement, ou de le rectifier dans une plus grande mesure. Les ajustements en question sont destinés à mieux faire coïncider les propos de l'énonciateur et ses pensées, ou encore ses propos et la réalité extralinguistique.

Examinons maintenant des cas de figure dans lesquels les ajustements concernent très directement le rapport entre les énonciateurs. Ce sont donc des ajustements intersubjectifs que nous allons observer.

3. Les reformulations permettant d'effectuer des ajustements intersubjectifs

L'adaptation au coénonciateur peut prendre diverses formes, selon les problèmes communicationnels qui sont soit rencontrés, soit anticipés. Dans tous les cas, il s'agit d'une négociation du sens, destinée à mieux transmettre le message et éventuellement à convaincre le coénonciateur.

Avant d'examiner des exemples, remarquons au préalable que nous n'aurons plus cette fois une entrée par le type d'introducteur, car nous nous situons ici dans le champ des reformulations paraphrastiques. De fait, les introducteurs des ajustements en question (qu'il s'agisse de *that is*, *that is to say*, *in other words*, *I mean*) marquent tous une

équivalence entre le segment source, et le segment ajusté¹⁵. L'entrée se fera donc cette fois par le type d'ajustement opéré.

3.1. *L'ajustement relatif au registre de langue ou aux connaissances du coénonciateur*

Dans ce premier cas de figure, la communication est en quelque sorte dissymétrique, dans la mesure où l'un des énonciateurs possède soit un lexique plus étendu ou technique, soit une meilleure connaissance que son interlocuteur des phénomènes en question. Il est alors nécessaire d'ajuster son propos, en fournissant un équivalent de la première formulation en des termes plus compréhensibles par l'autre. Ainsi :

- (11) It is an additional example of the pragmatic tradition that women had in fact already been conducting eucharistic services for many years as Methodist “deaconesses” that is without formal ordination but with the specific authority of the Methodist Conference¹⁶.

FLOB D1767

Un terme du premier segment (*deaconesses*) est présenté entre guillemets afin d'illustrer son appartenance à un registre spécifique (en l'occurrence, religieux) puis l'ajustement, introduit par *that is*, consiste à définir ce terme. Par cet ajustement, l'énonciateur fournit ainsi un second segment supposé compréhensible par tous.

Le mécanisme est globalement le même en (12) :

15. Bien entendu, il existe également des différences entre ces introducteurs, sur le plan syntaxique comme sur le plan sémantique. Ainsi, *in other words* s'emploie davantage en tant que connecteur transphrastique et ne peut figurer en position finale. Par ailleurs, *that is*, *that is to say* et *I mean* s'emploient préférentiellement par un énonciateur qui reformule ses propres propos, tandis que *in other words* introduit fréquemment une reformulation opérée par le coénonciateur. Notons enfin que *I mean* s'emploie majoritairement à l'oral, ou dans de l'écrit retranscrivant une communication orale.

16. « Un exemple supplémentaire illustrant la tradition pragmatique tient au fait que les femmes avaient en fait déjà été responsables de services eucharistiques pendant des années en tant que diaconesses méthodistes, c'est-à-dire sans ordination formelle, mais pourvues de l'autorité spécifique de la Conférence Méthodiste. »

- (12) In ten years, the gross national product – in other words, the total output of goods and services – rose by something like ten per cent¹⁷.

SEC-cpt-01-01

Cette fois encore, l'ajustement (introduit par ici par *in other words*) consiste en une définition. Plus précisément, c'est un terme appartenant à un registre économique qui fait l'objet de cette mise au point.

Parallèlement à ces ajustements, citons ceux qui sont opérés par adjonction d'une explication ou d'une illustration.

3.2. *L'ajustement prenant la forme d'une explication ou d'une illustration*

Cette fois, ce n'est plus un élément de langue, mais un élément de discours qui peut poser problème. Ainsi, la première formulation de l'énonciateur peut s'avérer difficilement compréhensible par quelqu'un d'autre que lui, s'il ne fournit pas un exemple ou encore des éclaircissements.

Il en va ainsi dans l'exemple (13), qui fournit une illustration, par le biais d'un exemple significatif.

- (13) But second-hand doesn't have to mean old and unwanted – I mean, some people seem quite happy to pay several million pounds for a used football, don't they¹⁸ ?

FLOB E12138

Ici, le premier segment constitue une remarque générale (la qualité *second-hand* est en effet envisagée indépendamment de toute situation), tandis que le second segment, introduit par *I mean*, ajuste ce point de vue par le biais d'un exemple particulier (celui du *football*). Bien qu'étant en relation thématique, les deux segments véhiculent donc des informations très différentes. Cet exemple permet de donner corps au contenu du premier message, de le rendre plus concret, ce qui facilitera vraisemblablement la compréhension.

17. « En dix ans, le produit intérieur brut – en d'autres termes, la production totale de biens et services – a augmenté de quelque chose comme dix pour cent. »

18. « Mais le fait qu'un produit soit de seconde main ne doit pas signifier qu'il soit vieux et n'intéresse plus personne – J'veux dire, il y a des gens qui semblent très heureux de payer plusieurs millions de livres pour un vieux ballon de foot, n'est-ce pas ? »

3.3. L'ajustement suite à un échec manifeste de la communication

Dans certains cas, il apparaît clairement que le co-énonciateur rencontre un obstacle lors du processus d'interprétation : il peut s'agir d'un manque de compréhension ou d'un doute relatif à l'information. Cela peut donner lieu à une absence totale de réaction de la part du co-énonciateur. Le premier énonciateur peut alors choisir d'ajuster son propos, en le formulant de façon peut-être plus compréhensible pour le coénonciateur. Ainsi :

(14) *E1*: Who would be... Is there any particular person...?

E2: Well Mr Hogarth is the secretary

E1: mm

E2: Mr Hogarth in other words is the same as Brown for the Oxford Press¹⁹

LLC 02-21760000

Afin de clarifier son propos, l'énonciateur E2 ajuste la forme de son message, tout en fournissant un contenu globalement équivalent au premier. L'objectif est de mieux transmettre le même message.

Le mécanisme est globalement similaire en (15), à ceci près que c'est une question qui fait l'objet d'un ajustement :

(15) *E1*: Some people say that, y'now, just talking to a good friend or somebody in the family is just as good as talking to a psychiatrist (...) d'you know anyone you could talk to like that?

E2: mm

E1: Well who are some of the people that you would want to confide in²⁰?

exemple emprunté à Schiffrin (1987 : 121)

L'ajustement, introduit par le marqueur *well*, permet ici à l'énonciateur E1 de formuler différemment sa question, car elle ne

19. « *E1* : Qui est donc... ? Y-a-t-il une personne en particulier... ?

E2 : Et bien, Mr Hogarth est le secrétaire

E1 : mm

E2 : Mr Hogarth, en d'autres termes, joue le même rôle que Brown pour les Presses d'Oxford. »

20. « *E1* : Il y a des gens qui disent que, vous savez, le simple fait de parler à un bon ami ou quelqu'un de la famille fait autant de bien que le fait de parler à un psychiatre... connaissez-vous quelqu'un à qui vous pourriez parler de la sorte ?

E2 : mm

E1 : Bien, qui sont les gens à qui vous voudriez vous confier ? »

semble pas avoir été vraiment comprise de E2 (qui ne répond que par *mm*).

3.4. L'ajustement suite à une demande explicite du coénonciateur

Dans d'autres cas de figure encore, le coénonciateur n'est pas certain d'avoir compris les propos du premier énonciateur, et lui demande explicitement d'ajuster sa formulation, afin de la rendre plus claire. La demande d'ajustement participe d'une coopération discursive. C'est ce que l'on observe en (16) :

- (16) *E1* : I've been waiting for you.
E2: What do you mean?
E1: I knew you'd come²¹.

Harold Pinter, *Betrayal*

Ici, on assiste à une demande d'ajustement, de la part du coénonciateur E2. Elle est destinée à vérifier la compréhension de l'affirmation qui précède. Nous avons en somme affaire à une co-construction du sens. Il en irait de même en (17) :

- (17) *E1*: where do you come from ? /
E2: you mean, where was I before ? /
E1: No, I mean, where are you born²² ?

LLC 01-1612011B11

Le mécanisme est globalement similaire à celui de l'exemple (16), à ceci près qu'il s'agit de vérifier l'interprétation d'une question. Le coénonciateur E2 propose un premier ajustement de cette question posée par E1, afin d'en vérifier la compréhension. L'énonciateur E1 rejette toutefois l'ajustement proposé, et fournit la véritable interprétation à donner à sa question, par le biais d'une formulation ajustée.

21. « *E1* : Je t'ai attendue

E2 : Que veux-tu dire ?

E1 : Je savais que tu viendrais. »

22. « *E1* : D'où venez-vous ?

E2 : Vous voulez dire, où est-ce que j'étais avant ?

E1 : Non, je veux dire, où êtes-vous né ? »

3.5. L'ajustement opéré par le coénonciateur lui-même

De façon plus rare, certains marqueurs ou locutions introduisent également des hétéro-reformulations, autrement dit des ajustements (opérés sous forme de reformulations) des propos de l'autre. Il en va ainsi en (18) :

- (18) *E1*: you read the Clerk's Tale you mean /
E2: mm yes but that was also.../ this is rather in the mists of Antiquity /
E1: in other words you can't remember very much about it /
 have you read any poetry of the eighteenth century recently²³ ? /

LLC 03-31a514800

Dans cet extrait, le coénonciateur *E2* confirme qu'il a lu "The Clerk's Tale" mais il y a longtemps (*in the mists of antiquity*). L'énonciateur *E1* traduit alors l'implication de cette précision temporelle : son coénonciateur ne se souvient plus bien de cette lecture.

In other words introduit donc un nouveau point de vue sur la même réalité. L'ajustement opéré intéresse donc ici la négociation du sens.

On retrouverait une co-construction similaire dans l'exemple (19) :

- (19) *E1*: You know, it is vaguely industrial and... there was a sort of chemical establishment/ sort of pouring out sulphuric fumes
E2: oh these are on the other side
E1: You mean it's on the east side²⁴.

LLC 213103870011A

L'ajustement est ici opéré par le co-énonciateur *E1*. S'il ajuste les propos de *E2*, c'est afin de préciser le sens du terme *other*, qui apparaît ici ambigu en l'absence de repère permettant de l'interpréter.

23. « *E1* : Vous voulez dire que vous avez lu The Clerk's Tale.

E2 : mm oui, mais c'était...ça remonte à l'Antiquité

E1 : autrement dit, vous ne vous en souvenez plus très bien / avez-vous lu de la poésie du 18^e siècle récemment ? »

24. « *E1* : Tu sais, ça rappelle vaguement un paysage industriel... il y avait une sorte d'industrie chimique, qui rejetait des fumées sulfuriques.

E2 : Oh, ça c'est de l'autre côté.

E1 : Tu veux dire que c'est du côté est. »

3.6. L'ajustement d'un propos autre (que l'on pourrait qualifier de propos allogène)

Ce cas de figure, plus rare, peut se rencontrer lorsque l'énonciateur fournit un ajustement sur la base d'un discours rapporté. Cela se produit aisément lorsque ce discours rapporté prend la forme d'un discours narrativisé, c'est-à-dire retranscrit de façon synthétique. Il en va ainsi dans l'exemple suivant :

- (20) From that moment on, the Kremlin saw him as a realistic politician – in other words, as one who urged the people to accept the invasion²⁵.

BNC- *Guardian Electronic Edition*,
Guardian Newspaper Ltd, 1989

Le journaliste rapporte, en les narrativisant, les propos d'un énonciateur collectif (*the Kremlin*)²⁶ puis traduit selon son point de vue ce que recouvre en réalité le premier segment. On remarque ainsi l'absence totale d'équivalence entre les contenus des deux segments. Le second permet d'ajuster le contenu du premier, par le biais d'une interprétation de ce qu'il signifie réellement.

Conclusion

Les ajustements prenant la forme de reformulations, nous l'avons vu, sont de deux types :

- les ajustements qui se situent hors champ intersubjectif permettent d'améliorer la nomination, l'adéquation aux faits ou à la pensée de l'énonciateur. Ils favorisent une construction du discours par touches successives ;
- les ajustements intersubjectifs, eux, permettent une plus grande adaptation au discours ou aux connaissances de l'autre. Ils permettent également de rendre plus accessible une formulation abstraite. Parfois, les énonciateurs négocient le sens de façon plus manifeste encore : ainsi, le coénonciateur est parfois

25. « À partir de ce moment, le Kremlin le vit comme un politicien réaliste – en d'autres termes, comme quelqu'un qui faisait pression sur le peuple pour qu'il accepte l'invasion. »

26. Le discours narrativisé est introduit par un verbe (*saw... as*), qui n'est pas un introducteur de parole. Le choix de ce verbe tient à la fonction du discours narrativisé, qui n'est pas de rapporter formellement les propos du locuteur d'origine, mais simplement le point de vue exprimé.

explicitement demandeur d'un ajustement. Rappelons qu'il peut aussi fournir lui-même un ajustement, relativement aux propos du premier énonciateur. La co-construction du sens est alors manifestée de façon évidente.

Remarquons tout de même que l'ajustement constitue une limite asymptotique, en ce sens qu'il ne permet pas de résoudre tous les problèmes communicationnels qui se posent. C'est ce que traduit cette citation d'Antoine Culioli selon qui « la communication se fonde sur cet ajustement plus ou moins réussi, plus ou moins souhaité, des systèmes de repérages des deux énonciateurs » (1973 : 87 [1999b : 48]). .

Pour aller dans ce sens, on pourrait enfin ajouter que, lors des ajustements opérés, nous nous construisons toujours une représentation du coénonciateur lui-même, à partir de ce que nous savons ou déduisons de lui. D'où le caractère éventuellement imparfait de ces ajustements.

BIBLIOGRAPHIE

- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1992, *Les non-coïncidences du dire et leur représentation méta-énonciative. Étude linguistique et discursive de la modalisation autonymique*, Manuscrit, Thèse de Doctorat d'Etat, sous la direction de Blanche-Noëlle Grunig, Paris VIII.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1993, « Les non-coïncidences du dire et leur représentation méta-énonciative », *Linguisticae Investigationes*, XVII-1, Amsterdam/ Philadelphia, John Benjamins Publishing Company , p. 239-252.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, 2 tomes, coll. *Sciences du langage*, Paris, Larousse.
- BAKHTINE, Mikhaïl, 1997, *Le Marxisme et la philosophie du langage : essai d'application de la méthodologie sociologique en linguistique*, Paris, Éditions de Minuit.
- BAKHTINE, Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978.
- BAKHTINE, Mikhaïl, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984.
- BROCKWAY, Diane, 1982, « Connecteurs pragmatiques et principe de pertinence », *Langages*, 67, Paris, Didier, p. 7-22.

- BROWN, Gillian & YULE, George, 1983, *Discourse Analysis*, Londres, Cambridge University Press.
- CULIOLI, Antoine, 1973, « Sur quelques contradictions en linguistique », *Communications* 20, Paris, Seuil, p. 83-91, repris dans Culioli, 1999a, p. 43-52.
- CULIOLI, Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, tome 1 (Collection *L'Homme dans la langue*, animée par Janine Bouscaren), Gap, Paris, Ophrys.
- CULIOLI, Antoine, 1997, « Accès et obstacles dans l'ajustement inter-subjectif », dans Culioli, 1999b, p. 91-99.
- CULIOLI, Antoine, 1999a, *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, tome 2 (Collection *L'Homme dans la langue*, animée par Janine Bouscaren), Gap, Paris, Ophrys.
- CULIOLI, Antoine, 1999b, *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*, tome 3 (Collection *L'Homme dans la langue*, animée par Janine Bouscaren), Gap, Paris, Ophrys.
- CULIOLI, Antoine, 1999c, « Des façons de qualifier », *Actes du colloque de linguistique des 27 et 28 mars 1998, Paris VII, Les opérations de détermination, quantification/ qualification*, Paris, Ophrys, p. 3-12, repris dans Culioli, 1999b, p. 81-89.
- CULIOLI, Antoine, 2002 (2009), *Variations sur la linguistique, Entretiens avec Frédéric Fau*, préface et notes de Michel Viel, Langres, Paris, Klincksieck.
- FUCHS, Catherine, 1982, *La paraphrase*, Paris, PUF.
- GADAMER, Hans-Georg, 1996, *Vérité et méthode*, collection *L'ordre philosophique*, Paris, Seuil.
- GAULMYN, Marie-Madeleine, 1986, « Reformulation métadiscursive et genèse du discours », *Études de linguistique appliquée*, 62, Paris, Didier Érudition, p. 98-117.
- GÜLICH, Elisabeth & KOTSCHI, Thomas, 1983, « Les marqueurs de la reformulation paraphrastique », *Cahiers de linguistique française*, 5, Genève, Unité de linguistique française, p. 305-351.
- HALLIDAY, Michael Alexander Kirkwood & HASAN, Ruqaiya, 1987, *Cohesion in English*, Londres, Longman.
- MOIRAND, Sophie *et al*, 1994, « Reformulations et altérations discursives », *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Berne, Peter Lang.
- QUIRK, Randolph ; GREENBAUM, Sidney ; LEECH, Geoffrey & STARVIK, Jan, 1995, *A Comprehensive Grammar of the English Language*, Londres, Longman.
- QUIRK, Randolph & GREENBAUM, Sidney, 1980, *A University Grammar of English*, Londres, Longman.
- REY-DEBOVE, Josette, 1978, *Le métalangage*, Paris, Le Robert (éds), coll. *L'ordre des mots*.
- REY-DEBOVE, Josette, 1983, « Le métalangage dans le langage parlé. Recherches sur le français parlé », *G.A.R.S.*, 5, Publications de l'université de Provence, p. 221-226.

- ROSSARI, Corinne, 1990, « Projet pour une typologie des opérations de reformulation », *Cahiers de linguistique française*, Genève, Unité de linguistique française, 11, p. 345-359.
- ROSSARI, Corinne, 1992, « De l'exploitation de quelques connecteurs reformulatifs dans la gestion des articulations discursives », *Pratiques*, 75, Metz, CRESEF, p. 111-125.
- ROSSARI, Corinne, 1997, *Les opérations de reformulation. Analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*, Berne, Peter Lang.
- ROULET, Eddy, 1980, « Stratégies d'interaction, modes d'implicite et marqueurs illocutoires », *Cahiers de linguistique française*, 1, p. 80-103.
- ROULET, Eddy, 1995, *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- ROULET, Eddy, 1986, « Complétude interactive et mouvements discursifs », *Cahiers de linguistique française*, 7, Genève, Unité de linguistique française, p.189-206.
- ROULET, Eddy, 1987, « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs' », *Cahiers de linguistique française*, 8, Genève, Unité de linguistique française, p. 11-140.
- SCHIFFRIN, Deborah, 1987, "Discourse Markers", *Studies in Interactional Socio-linguistics* 5, Cambridge, Cambridge University Press, p. 102-228.
- SCHOUROUP, Lawrence, 1985, *Common Discourse Particles in English Conversations: "Like", "Well", "You know"*, New York, Garland, 285 p.
- SCHOUROUP, Lawrence, 1999, « Discourse Markers », *Lingua*, 107, New York, Elsevier, p. 227-265.
- TODOROV, Tzvetan, 1981, *Mikhail Bakhtine, Le principe dialogique*, Paris Seuil.
- VICTORRI, Bernard et FUCHS, Catherine, 1996, *La polysémie, construction dynamique du sens*, Hermès, Paris.